



Association Des Experts-Comptables des Alpes

<b>Intitulé de la formation :</b>	<b>ACTUALITE SOCIALE</b>
<b>Date :</b>	<b>16 juin 2022</b>
<b>Formateur :</b>	<b>Me Laurence VERDIER</b>
<b>Organisme :</b>	<b>Verdier Avocats</b>

<b>Cycle :</b>	<b>Social</b>
<b>Positionnement à l'entrée :</b> - <b>Public / niveau requis :</b>	<b>Expert-comptable, collaborateur</b>
<b>Prérequis :</b>	<b>Connaissances de base en droit social</b>

**Objectif opérationnel :**

Permettre aux participants de comprendre et d'appréhender toutes les nouvelles règles issues des dernières lois, décrets et circulaires ainsi que des arrêts de la Cour de Cassation afin de leur permettre de les mettre en application au sein de l'entreprise.

**Contenu de la formation :**1ère Partie : Actualité législative et réglementaire

- Hausse du SMIC horaire au 1er mai
- Exonération et aide au paiement des cotisations « Covid 2 » sur février 2022
- Relèvement du taux horaire plancher d'activité partielle
- Durée maximale de l'activité partielle de longue durée (APLD)
- Le régime des visites de pré-reprise et de reprise modifié
- La visite médicale post-exposition
- L'essai encadré est mis en place
- Des nouveautés concernant le service de santé au travail
- Projet de transition professionnelle
- Des nouveautés concernant le DUER
- Le gouvernement annonce des mesures sur le pouvoir d'achat
- Plan de résilience économique : l'URSSAF annonce la possibilité de demander un délai de paiement
- Les formulaires d'arrêts de travail fusionnent vers un Cerfa unique

2ème Partie : Actualité jurisprudentielle

- Nouvelle position de la CJUE sur la question des congés payés et des heures supplémentaires
- Application du délai de prévenance d'un mois pour modifier les congés
- Pas de promesse de contrat de travail quand des pourparlers sont toujours en cours



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056  
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Association Des Experts-Comptables des Alpes

- Quels sont les critères définissant le cadre dirigeant ?
- Le salarié peut-il prendre ses congés en cas de silence de l'employeur ?
- Un nouveau délai commence-t-il à courir en cas de découverte de faits fautifs nouveaux, après l'entretien préalable ?
- Afin de justifier de l'interdiction générale d'alcool dans l'entreprise, l'employeur doit-il faire état des risques déjà réalisés dans le passé ?
- Quelles sont les conséquences d'un dépôt tardif d'un accord de participation ?
- L'employeur peut-il invoquer le vice du salarié pour faire annuler la rupture conventionnelle
- Une faute commise au cours de la mise à pied conservatoire peut-elle justifier un licenciement pour faute grave ?
- Le salarié comptable qui détourne la clientèle de son employeur commet-il une faute lourde ?
- Le barème Macron est-il conforme au droit international ?
- En cas de résiliation judiciaire, le juge peut-il tenir compte de la régularisation des manquements
- A partir de quand l'indemnité de rupture conventionnelle est-elle due au salarié ?
- Renoncer au licenciement pour faute, entraîne-t-il la requalification de la mise à pied conservatoire en mise à pied disciplinaire ?
- Une visite de pré-reprise est-elle nécessaire pour passer d'une cause de suspension à une autre ?
- Un employeur peut-il licencier un salarié qui refuse d'avoir un domicile proche du lieu de travail ?

#### **Moyens pédagogiques et techniques :**

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

#### **Modalités de formation :**

- Formation en présentiel

#### **Modalités de suivi et d'évaluation :**

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

#### **Modalités d'organisation :**

- **Lieu** : Pomo hôtel, 16 avenue de Kimberley 38130 Echirrolles
- **Durée** : 4 h
- **Horaire** : de 14h à 18h



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056  
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Association Des Experts-Comptables des Alpes

- **Groupe** : 35 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs** : 140€ HT / 168€ TTC par personne

#### Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

#### Accessibilité :

**Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.**

**Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale**

#### Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

#### Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

#### Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056  
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent

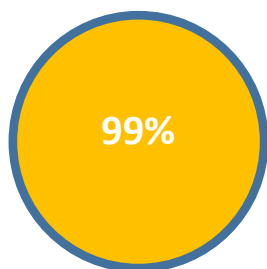


Association Des Experts-Comptables des Alpes

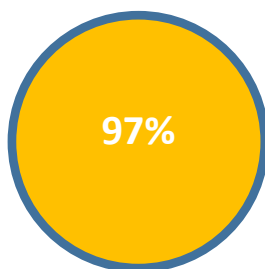
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

**Indicateurs de résultats** (en pourcentage) calculés sur la période d'avril à décembre 2021 :

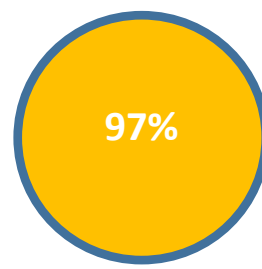
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056  
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent